

Un programme de remédiation personnalisée est mis en place pour chaque stagiaire en fonction des résultats obtenus dans les cahiers d'évaluation 1 et 2. En effet à la fin de la période d'évaluation, c'est le traitement des données obtenues aux différents tests qui détermine le niveau d'acquisition scolaire des stagiaires, et permet ainsi de mieux appréhender leurs connaissances et leurs besoins en formation.

La mise en place du programme d'accompagnement individualisé tient compte aussi du projet professionnel de chacun.

Les exercices d'entraînement proposés visent à pallier les troubles des fonctions cognitives comme : les difficultés d'attention, les troubles de la mémoire, les difficultés d'assimilation et de fixation, les difficultés d'expression et de compréhension.